Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1428

Artikel: Le 8 mars en dates

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-281497

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE GRAND HUIT MARS

Le 8 mars, on en parle une fois par année, et puis on l'oublie. C'est l'occasion de mettre la vie des femmes et leurs revendications sous la loupe le temps d'une journée internationale. Mais sait-on de quelle nuit des temps elle vient, cette journée, après tant de loopings historiques? Nous vous livrons la réponse en quelque dates. Et puis un témoignage. Sans oublier bien sûr le calendrier suisse des festivités, ainsi qu'un regard vers des actions ailleurs – solidarité internationale oblige en ce jour.



Journée de la femme par Altan



LES DISCRIMINATIONS, Y EN A MARRE. A' PARTIR D'AUJOURD'HUI ON PIRA: JOURNÉE DE LA PERSONNE NON MASCULINE.

LE 8 MARS EN DATES

1857 Eh non, il n'y a jamais eu de grève héroïque des ouvrières du textile le 8 mars à New York.

1908 Rebelotte, il n'y a jamais eu de grève des ouvrières de l'industrie de l'aiguille le 8 mars à New York!

En revanche, le 3 mai à Chicago, les femmes socialistes proclament le premier Woman's Day.

1909 Le 23 février, les femmes du parti socialiste américain proclament le 4e dimanche de février Woman's Day.

1910 La Deuxième Conférence internationale des femmes socialistes, réunie à Copenhague, institue la Journée internationale des femmes.

1911 La première célébration de la Journée internationale des femmes a lieu en Allemagne le 19 mars, date

choisie par les femmes socialistes en souvenir d'un soulèvement prolétaire dans le royaume de Prusse. Des manifestations similaires ont lieu en Autriche, au Danemark et aux Etats-Unis.

1912 Les socialistes suédoises tiennent leur première Journée le 12 mai.

1913 Célébrée pour la première fois le 3 mars à Saint-Pétersbourg, la Journée internationale des femmes, appelée Journée internationale des ouvrières, est violemment réprimée par la police tsariste.

1913 Les femmes socialistes françaises organisent leur première Journée internationale des femmes, tenue à Paris le 9 mars.

1921 En Union soviétique, la Journée

internationale des femmes devient officiellement la Journée internationale communiste des femmes et, à partir de 1922, sera célébrée officiellement le 8 mars.

1982 Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française, le MLF demande au président que le 8 mars devienne une fête nationale des femmes, jour férié, chômé et payé pour les travailleuses. En réponse à cette requête, le gouvernement français accepte, en janvier 1982, de déclarer le 8 mars journée officielle des femmes avec une série de manifestations à la clé, tout en refusant d'en faire une journée de congé rétribuée.